

Formation Harcèlement sexuel et agissements sexistes (RHSAS)

Le référent Harcèlement n'est pas un enquêteur ni un juriste. Il est un acteur de prévention, un interlocuteur identifié et un relais essentiel pour favoriser l'écoute, l'orientation et la prévention au sein de l'entreprise. Cette formation lui apporte les repères et les outils nécessaires pour exercer sa mission avec méthode, confidentialité et discernement.

Objectifs :

- Comprendre le cadre juridique du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Identifier les situations à risque et les différents comportements inappropriés
- Clarifier le rôle du référent désigné
- Accueillir un signalement, écouter et orienter les personnes concernées
- Contribuer à la prévention et à la sensibilisation au sein de l'entreprise

Public : Référents Harcèlement sexuel et agissements sexistes désignés par le CSE ou par l'employeur, membres du CSE, responsables hiérarchiques et toute personne amenée à exercer cette mission.

Prérequis : Aucun

Durée : 1 journée – 7 heures

PROGRAMME

Comprendre le cadre juridique

- Harcèlement sexuel / agissements sexistes / violences sexuelles : définitions et sanctions
- Obligations légales de l'employeur et rôle du référent

Training : Quiz interactif / Études de cas

Accueillir un signalement et adopter la bonne posture

- Repérer les situations susceptibles de relever d'un harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes
- Identifier les signaux d'alerte et les facteurs de risque
- Adopter une posture d'écoute adaptée : neutralité, confidentialité, bienveillance et absence de jugement
- Accueillir la parole d'une victime ou d'un témoin et recueillir les premiers éléments de manière appropriée
- Identifier les acteurs internes et externes à mobiliser et orienter les personnes vers les dispositifs compétents
- Connaître les limites du rôle du référent et savoir quand transmettre ou alerter

Training : Jeux de rôle et mises en situation à partir de cas concrets : accueil d'un signalement, conduite d'un premier entretien et orientation de la personne

Prévenir et agir durablement

- Identifier les leviers de prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Contribuer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention au sein de l'entreprise
- Participer à la sensibilisation des salariés, des managers et des représentants du personnel
- Travailler en lien avec les acteurs internes de la prévention (employeur, CSE, RH, service de prévention et de santé au travail...)
- Promouvoir une culture du respect, de l'égalité et de la qualité des relations de travail
- Identifier les outils et ressources permettant d'accompagner durablement la prévention

Training : Élaboration, en sous-groupes, d'un plan d'actions de prévention et de sensibilisation adapté à une situation d'entreprise

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et pratiques

Prédominance de la pratique : Utilisation d'outils ludiques (Kahoot, buzzers, cartes, vidéos)

Modalités de validation des acquis

Attestation de stage

Evaluation de fin de formation